

Projet de fusion TPS/Canal+ : le CSA a rendu son avis

Le CSA a adopté le 23 mai, à l'unanimité, un avis sur le projet de fusion des groupes TPS et Canal+, qu'il a transmis au Conseil de la concurrence. Le Conseil aurait approuvé les grandes lignes de ce projet de rapprochement et ne demanderait pas de cession d'actifs au sein du groupe Canal+. Il aurait toutefois demandé le dégroupage sur l'offre de Canal+ qui permettra aux opérateurs émergents de la télévision payante, comme France Télécom et son offre MaLigne TV ou les FAI (Free, Neuf, Alice?), qui se sont lancés dans la télévision sur ADSL, de composer leurs propres bouquets en sélectionnant les chaînes qu'ils souhaitent, et non plus en proposant les bouquets Canal+ ou CanalSat dans leur globalité. Le CSA a toutefois souligné ne pas pouvoir dévoiler le contenu de cet avis avant la fin du processus, que la fusion se fasse ou pas. Le CSA a transmis son avis au Conseil de la concurrence, qui devrait se prononcer au plus tard le 13 juillet.